dessus qu'il convient de finir — une réserve abondante et solide de bon sens et de bon vouloir. »

M. Ranc dans le *Paris* :

« M. Félix Faure est président de la République. Mais il n'a pas la majorité des voix républicaines.

» Voilà le mauvais côté de l'élection présidentielle. »

M. Ch. Laurent, dans le *Jour* :

« Cette élection est la preuve vivante et saisissante que notre démocratie est désormais ouverte à tous les mérites, et que les préjugés de la fortune, de la naissance, que le hasard, en un mot, ne gouverne plus la France. »

M. A. Dudouyt, dans la *France* :

« En dépit de toutes les apparences, l'élection de M. Félix Faure est un triomphe pour la démocratie. »

M. Maurice Barrès dans la *Cocarde* :

« Monsieur le président, nous vous redrons ce que nous disions à Périer : si vous voulez vous détacher des hommes tarés, si nous avons l'impression que l'Elysée n'est point la maison des Reinach, des Raynal, des Rouvier, des Roche, vous ne trouverez dans notre discussion à votre endroit aucune de ces fureurs qu'avaient suscitées votre malheureux prédécesseur par ses bravades de ton et de conduite. »

M. Lucien Millevoye dans la *Patrie* :

« Qu'il comprenne bien aussi que la France réclame une politique nouvelle, celle des mains nettes ! »

La *Gazette de France* :

« On a cru habile de faire un replâtrage, au lieu d'aborder franchement l'entreprise de Restauration ».

M. Aug. Roussel dans la *Vérité* :

« A vrai dire, ce qui nous plaît le plus dans l'élection de M. Faure, c'est la rage qu'elle souffle aux socialistes. »

M. Pierre Veuillot, dans l'*Univers* :

« Naccordons point un long crédit à M. Félix Faure. Nous l'avons accordé à M. Casimir-Périer ; il a fait banqueroute. Que cela nous rende circonspects, un peu défiants même. »

M. l'abbé Naudet dans le *Monde* :

« Dans le fait de son élection, il ne faut pas seulement regarder la victoire des modérés, il faut encore se féliciter de l'échec des radicaux. »

M. Denis Guibert, dans l'*Observateur français* :

« Puisse-t-il aimer la justice, respecter la religion qui est la vérité, et n'écouter, parmi tant de conseils qui s'imposeront à son attention ou à son impatience, que ceux du courage, du patriotisme et de la moralité. »

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

LA PRESSE RUSSE

St-Pétersbourg, 18 janvier. — Le *Swet* et les *Novosti* commentent déjà l'élection de M. Félix Faure.

Les *Novosti* disent : A l'intérieur, la nouvelle présidence sera la continuation de la politique républicaine modérée de M. Casimir-Périer, avec l'influence prépondérante opportuniste.

Le *Swet* dit que M. Félix Faure continuera la République bourgeoise que les amis de la France voudraient voir se pénétrer un peu plus de l'esprit militaire.

LA PRESSE AUTRICHIENNE

Vienne, 18 janvier. — L'élection de M. Félix Faure fait une impression plutôt favorable dans les cercles politiques.

La *Nouvelle Presse Libre* dit que l'élection de M. Faure a une signification sérieuse au point de vue du principe et est de la plus haute portée : l'élection Brisson eut été un aveu de crainte devant M. Jaurès et devant la Bourse du Travail.

Le *Fremdenblatt* fait ressortir cette contradiction qu'un ministre battu par la majorité de la Chambre a été placé à la tête de l'Etat par la majorité du Congrès.

La *Presse* dit : M. Faure, en sa qualité d'homme arrivé par lui-même, est un président du genre de ceux des Etats-Unis.

Le *Wiener Tagblatt* dit que M. Félix Faure est un homme modéré auquel on donne à Vienne le surnom de Carnot II.

LA PRESSE BELGE

La *Réforme* dit :

« Comme M. Casimir-Perier, M. Faure est le prisonnier des réactionnaires de droite et de gauche. »

L'*Etoile Belge* couvre de fleurs le nouveau Président.

Le *Journal de Bruxelles* s'exprime ainsi :

« Sans doute ce *sef made man* n'est pas un homme d'Etat de première envergure, mais c'est quelqu'un. Si le passé répond de l'avenir, M. Félix Faure saura être à sa place à la première magistrature de l'Etat. »

LA CRISE MINISTÉRIELLE

UN MINISTÈRE BOURGEOIS

Paris, 18 janvier. — M. F. Faure a longuement entretenu, ce matin, M. Ch. Dupuy, de la situation politique.

Cet après-midi, M. Chalitemel-Lacour a eu une longue conversation avec le nouveau président de la République.

A 4 heures et demie, c'était le tour de M. Brisson, président de la Chambre, puis celui de M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères.

M. Faure a offert à M. Brisson de former le Cabinet; ce dernier a refusé, disant que le choix de M. Bourgeois était tout indiqué.

Les radicaux se remuent beaucoup. Ils veulent accaparer le nouveau président. Le mot d'ordre est donné par M. Brisson lui-même pour ménager M. Félix Faure. Les uns veulent conduire celui-ci tout doucement jusqu'aux mesures les plus radicales et presque révolutionnaires.

Les autres, plus intransigeants, veulent mettre brutalement M. Félix Faure au pied du mur.

Dans l'un et dans l'autre cas, leur but est le même.

Paris, 10 h. 30 soir. — Le président de la République a fait appeler M. Léon Bourgeois. Il a eu avec lui une longue conversation à la suite de laquelle il lui a offert la mission de constituer un cabinet. M. Bourgeois a demandé de lui accorder jusqu'à demain soir pour consulter ses amis.

Paris, 18 janvier, minuit. — M. Félix Faure a mandé M. Bourgeois et lui a offert de constituer un cabinet.

Avant de répondre à l'appel de M. Félix Faure, M. Bourgeois, embarrassé, a cru bon de s'adresser à M. Brisson qui, croyons-nous, lui a conseillé de demander au Président de la République vingt-quatre heures de répit.

Il était 7 heures 50, quand M. Bourgeois est entré à l'Elysée; il en est sorti à 8 heures 20.

Après sa visite à M. Félix Faure, M. Bourgeois a vu quelques-uns de ses amis.

Si, grâce à cette considération que son refus amènerait le Président à se rejeter sur une personnalité radicale de second ordre qui tenterait une combinaison peu viable, ouvrant ainsi la porte à une autre nuance du parti républicain, si M. Léon Bourgeois cède à l'inspiration de ses amis, disons-nous, et constitue un cabinet, il serait intéressant de savoir quels seraient ses collaborateurs.

Nous vous avons à plusieurs reprises signalé l'existence d'un cabinet qu'il tenait tout prêt dans la coulisse; les derniers évènements ont forcément amené des modifications aux prévisions premières. Voici à titre de curiosité seulement les noms qu'on donnait ce soir :

MM. Hanotaux et Leygues de l'ancien cabinet garderaient des portefeuilles dans le nouveau, M. Hanotaux restant aux affaires étrangères ; pour les finances on parle de M. Poincaré, mais on doute de son acceptation et on parle de M. Peytral pour le remplacer ; M. Cavaignac serait désigné pour la guerre mais désirerait les finances; M. Doumer aurait les travaux publics; M. Bourgeois président du Conseil se réserverait l'intérieur. M. Viger est très combattu mais garderait peut-être l'agriculture; le nom de M. Lockroy a été prononcé pour la marine.

Voilà, à titre de curiosité, nous tenons à le répéter, les collaborateurs que l'on prête à M. Bourgeois.

Demain les négociations vont continuer, et si aucun obstacle ne se présente le cabinet Bourgeois pourrait être assez rapidement constitué.

M. Félix Faure donnerait ainsi une première satisfaction à ceux qui veulent le voir se dégager de la droite, et de la suspicion que lui vaut le manifeste du duc d'Orléans.

SCISSION DANS LE PARTI SOCIALISTE

Démission de MM. Défontaine et Basly
Plus de violences

Paris, 18 janvier. — Une scission caractéristique vient de se produire dans le groupe socialiste de la Chambre.

Nous recevons, en effet, communication des deux lettres suivantes que MM. Défontaine, député du Nord, et Basly, député du Pas-de-Calais, ont adressées au questeur du groupe socialiste, pour lui faire part de leur démission comme membres de ce groupe :

17 janvier 1895.

» Mes chers collègues,

» J'apprends que la réunion du groupe socialiste de lundi a décidé que ceux de ses membres qui n'acceptaient pas de laisser au bureau le droit de disposer de leur signature pouvaient se retirer ? Jusqu'aujourd'hui j'ai toujours volontiers adhéré aux manifestes du groupe, mais mes électeurs, en affirmant leurs votes sur un programme net et précis, ne m'ont pas laissé la liberté de m'engager sans droit de contrôle.

» Dans ces conditions, je me trouve obligé de vous adresser ma démission.

» Veuillez agréer, etc. » Docteur DÉFONTAINE,
» député du Nord. »

» Mes chers collègues,

» Ne pouvant m'incliner devant la décision du groupe socialiste qui tend à le laisser disposer de la signature de ses membres, sans consultation préalable, j'ai le regret de vous adresser ma démission.

» Recevez, etc. » BASLY,
» Député du Pas-de-Calais. »

Les noms de MM. Basly et Défontaine figurent tous les deux au bas du manifeste insultant que les socialistes viennent de diriger contre le nouveau président. Il est donc certain qu'on a abusé des noms des deux députés précités.

Ces lettres ont été évidemment provoquées par les récents manifestes socialistes que vous connaissez : ils en infirment singulièrement la valeur, car il peut y avoir d'autres signataires de ces documents qui pensent comme MM. Défontaine et Basly, sans oser encore le dire.

C'est un symptôme de désagrégation du groupe socialiste qu'il est intéressant de noter.

D'ailleurs, des renseignements puisés à bonne source nous permettent de croire que les socialistes ne vont pas tarder à modifier leur tactique.

Ils sentent qu'ils sont arrivés à un degré de violence qu'ils ne peuvent ni dépasser, ni même maintenir sans risquer de soulever l'indignation publique et de se ménager des mécomptes électoraux.

L'interview de M. Baudin, que nous publions d'autre part, est significative à cet égard. Les socialistes mettraient une sourdine à leur colère : ils refréneraient leurs ardeurs, se tairaient sur le compte de M. Casimir-Perier, laisseraient M. Félix Faure tranquille et épargneraient au Parlement les scènes regrettables de ces derniers temps.

Pour ne pas se laisser oublier, ils se borneraient à défendre, mais avec mesure, les nombreux amendements qu'ils ont déposés à la loi des finances.

NOUVELLES DU JOUR

BRUIT D'UNE RÉVOLUTION EN GRÈCE

LE ROI SERAIT EN FUITE

Paris, 18 janvier. — Vers la fin de la réunion de la Bourse, à 2 h. 40, on a répandu le bruit qu'une révolution venait d'éclater en Grèce. Le roi serait en fuite. La nouvelle était télégraphiée de Vienne : naturellement elle a impressionné défavorablement la clôture du marché. On se demande s'il n'y a pas là une simple manœuvre spéculative, car rien jusqu'ici n'est venu confirmer cette grave nouvelle.

M. Casimir-Périer candidat dans l'Isère

Paris, 18 janvier. — Le *Salut Public* annonce qu'un comité vient de se former à Saint-Marcellin (Isère) pour soutenir la candidature de M. Casimir Périer à l'élection législative en remplacement de M. Saint-Romme, élu sénateur.

Les scandales. — Le suicide de M. Toché

On annonce le suicide de M. Raoul Toché, l'auteur dramatique bien connu. Il s'est suicidé hier soir en sa propriété de Chatou. On croit que ce suicide, dû à des pertes d'argent, n'est pas sans rapports avec l'arrestation de M. Canivet, directeur du *Paris*.

M. Raoul Toché a écrit en collaboration avec M. Ernest Blum de très nombreuses pièces de théâtre qui ont obtenu du succès, notamment le *Parfum*, *Madame Satan*, la *Rieuse*, etc.

Paris, 18 janvier. — Nous avons dit dans une précédente dépêche que M. Doppler était peut-être sur le point de tirer au clair l'affaire Allez.

A ce sujet, on faisait remarquer aujourd'hui au palais que depuis deux jours M. Allez était peut-être le seul témoin interrogé par le juge d'instruction. Ce fait était très commenté; on disait que M. Allez avait sans doute modifié son attitude première, ou sortait tout au moins de son mutisme.

En faisant un rapprochement entre cette affaire et le suicide de M. Raoul Toché, on rappelait aussi qu'immédiatement après l'arrestation de M. Canivet, M. Toché fut un des premiers sinon le seul de ses intimes à venir faire auprès du juge des démarches en faveur du prévenu.

Paris, 18 janvier. — La police a arrêté, ce soir, un nommé Tammin, un professionnel de l'usure, qui serait impliqué dans les causes du suicide de Raoul Toché.

Paris, 18 janvier. — Les deux personnes arrêtées cette après-midi par M. Bernard, sur mandat de M. de Cosnac, sont M. Grison, ancien changeur, 22, rue Tronchet, et M. Quinton, homme d'affaires, 23, rue de l'Ouest.

On ignore encore si la troisième arrestation a pu être faite, mais il y a, à l'heure actuelle, dix-sept personnes écrouées à propos de la Compagnie Niçoise.

Les scandales financiers et parlementaires

Paris, 18 janvier. — Agissant en vertu d'un mandat délivré par M. Brossard-Marcillac, M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires accompagné de M. Blanc, expert, a fait aujourd'hui plusieurs perquisitions relatives à l'affaire de la Compagnie Niçoise des transports maritimes.

A la suite de ces perquisitions, deux arrestations ont été opérées; une troisième est imminente, il est même à peu près certain qu'elle sera faite dans la soirée.

Ces trois arrestations doivent avoir, paraît-il, pour conséquence prochaine une demande en autorisation de poursuites contre un membre du parlement.

Il s'agit du député du sud-ouest que nous avons indiqué dès le premier jour et qui a déjà été entendu par M. de Cosnac.

Le traître Dreyfus

Paris, 18 janvier. — Le traître Dreyfus est actuellement à l'île de Ré, attendant son embarquement pour les îles du Salut. (Guyane.)

C'est hier sur à dix heures que dans le plus grand secret il a été extrait de la prison de la Santé et conduit en voiture cellulaire à la gare Montparnasse, où il a pris place dans un wagon des prisons attelé au train de l'Etat n° 705 partant à 11 heures 25.

Le misérable est arrivé aujourd'hui à sept heures à La Rochelle, et a été transporté immédiatement à l'île de Ré. Il a effectué ce voyage sous la conduite de deux gendarmes qui l'ont surveillé étroitement.

Il était rasé, en tenue de prisonnier, les menottes aux mains.

Les vêtements de la dégradation et aussi les deux fragments de son sabre, le tout de propriété particulière, ont été emportés par lui avec l'autorisation de l'administration pénitentiaire.

Terminons en disant que les ordres les plus sévères ont été donnés par cette administration, tant au point de vue de la surveillance qu'à celui de l'application rigoureuse des règlements.

Le capitaine Romani

Gênes, 18 janvier. — Le capitaine Romani, très éprouvé par le régime de la prison, a été transféré à San Remo sur sa demande. Il est parti à midi et demi accompagné par un capitaine de carabiniers.

La question du Congo

Paris, 18 janvier. — On dément officiellement qu'un accord se soit établi entre la France et la Belgique, au sujet de l'annexion du Congo à la Belgique.

Le bruit d'une révolution en Grèce démentie

Athènes, 18 janvier. — Les bruits d'une révolution sont dénués de fondement. La ville est calme, et rien ne s'est passé qui puisse justifier ces bruits.

Dix-huit chasseurs alpins italiens ensevelis par des avalanches

Modane, 18 janvier. — Dix-huit chasseurs alpins italiens ont été ensevelis par des avalanches à côté du port de Trois-Croix.

Des soldats de Turin ont été envoyés pour les déblayer.

La visite de l'empereur Guillaume à notre ambassadeur à Berlin

Berlin, 18 janvier. — Nous avons indiqué déjà combien la visite de Guillaume II à M. Herbette, aussitôt connue la démission de M. Casimir-Perier, avait été vivement commentée dans les cercles politiques. Aujourd'hui seulement, l'on commence à savoir quel a été le sens de l'entretien du souverain avec l'ambassadeur de France.

L'Empereur exprima d'abord le regret de voir se retirer un homme dont la présence au pouvoir était une garantie de bonnes relations entre la France et l'Allemagne. Puis il blâma vivement la résolution de M. Casimir-Périer, la considérant comme une faiblesse.

Guillaume II manifesta ensuite le désir de connaître le successeur éventuel du Président démissionnaire.

Embarrassé, M. Herbette s'en tira par une réponse de diplomate :

« Sire, dit-il, quel que soit ce successeur, vous pouvez tenir pour assuré que ce sera un défenseur énergique de l'ordre et de la paix. »

La guerre entre la Chine et le Japon

Shanghaï, 18 janvier. — La situation devient de plus en plus grave à New-Chwang. Cette place est occupée ainsi que les forts environnants par 50.000 hommes ; mais s'il faut en croire les dernières dépêches, ces troupes se préparent à se retirer dès que les Japonais apparaîtront. Les étrangers craignent des désordres.

D'autre part, on mande d'Hiogo que les Japonais ont utilisé en pièces une troupe de Toughaks, leur tuant trois cents hommes et mettant le reste en fuite.

Situation critique de la laine

XXXIIe ARTICLE

I

Un document périodique important, qui jouit, depuis de longues années, de l'estime générale, parce qu'il est empreint d'une équité parfaite et d'une impartialité louable, vient de paraître en date du 9 janvier. Nous parlons de l'*Annual Report on wool for 1894* de Messieurs Helmuth, Schwartze et Ce, courtiers à Londres.

Cette année, il présente un intérêt d'autant plus grand que la plupart des courtiers anglais ont évité de toucher deux questions de premier ordre : les *importations directes* et le *marché à terme*.

A ce double point de vue, ces Messieurs se rencontrent avec MM. Buxton, Renald et Ce dont le travail parfaitement étudié commande l'attention la plus parfaite. Il suffira de se reporter à ce que nous en avons dit pour reconnaître que nous n'avançons rien de trop.

***

L'importation de la *laine coloniale*, en Europe et en Amérique, s'est développée de telle façon que, de 266,000 balles en 1860, elle est arrivée à 2,152,000 balles en 1894.

La valeur totale a ainsi varié de L. 6,850,000 à L. 24,748,000, soit de 172 à 619 millions de francs.

Il y a là l'épaisseur d'une *révolution économique*, et, dès le début de notre étude, nous avons dit qu'à cause de sa production toujours plus considérable, la laine devait fatalement baisser de valeur.

Tout en pensant ainsi, nous croyions que, *abandonnée à elle-même*, la laine brute ne fût pas tombée au niveau des cours actuels.

La baisse a été accélérée par les achats faits en vue de l'industrie et pour l'alimentation du marché à terme.

***

MM. H. Schwartze et Ce divisent, en 5 périodes, le cycle de la laine coloniale, de 1860 à 1894.

Années	Valeur de la balle	Valeur annuelle moyenne
1860 à 1863	liv. st. 23 6.0	liv. st. 7 000.000
1864 à 1870	» 20 7.0	» 11 000.000
1871	» 20 10 0	» 15.560.000
1872 à 1880	» 18 0.0	» 20.000.000
1889 à 1894	» 13 3.0	» 26.000.000

Ce double ou inverse mouvement est d'accord avec les lois économiques qui veulent que la plus grande production d'un article en provoque la baisse de prix.

La balle de laine coûtait liv st.	23.60 en 1860-63
Elle tombe à.....	13.30 de 1889-94
Soit de fr. 585 à 350 fr. Diff. 235 fr. ou 43 0/0.	

Le fait brutal de cette décadence crève les yeux. Hélas! il n'est pas toute la vérité, puisque, en 1894, la balle n'a que liv. st. 11.10.0 ou fr. 289 de valeur.

De 1860, alors qu'elle valait liv. st. 25 3/4 ou fr. 647, la balle est aujourd'hui à 289 fr. Différence 358 ou 55 0/0.

Méprisez donc les leçons de la science économique! Agissez donc par sentiment au lieu d'asseoir vos opérations sur des calculs sérieux.

L'emballement a été à l'ordre du jour ; maintenant on commence à réfléchir.

On le sait si imparfaitement que les leçons qui se dégagent de multiples observations judicieuses sont encore discutées et méconnues.

***

PRODUCTION DE LA LAINE COLONIALE :

	Australasie	Cap	Total importé
	Balles	Balles	Balles
En 1860...	187 000	79.000	266.000
En 1894...	1.896.000	256.000	2.152 000

— La laine devait-elle baisser ?

Oui, car l'industrie n'a pas augmenté ses établissements dans la même proportion.

Oui, car l'augmentation de la population ne s'est pas faite dans la même progression.

Oui, car le commerce n'a pu écouler les produits fabriqués au fur et à mesure de leur production.

***

La *baisse naturelle* a été différée par les achats directs sur les lieux de production.

Hélas! la *retenue artificielle des cours* devait amener une chute plus forte.

***

MM. H. Schwartze écrivent :

« Le fait de la laine tombant à un niveau inférieur à tous les précédents, l'année même de la suppression en Amérique des droits sur le produit brut et de la réduction de la taxe douanière sur les produits manufacturés, est chose des plus surprenantes,

» On est ainsi conduit à admettre que la production de la laine est trop considérable pour les besoins tels qu'ils résultent des dernières années.

» Cette conclusion s'impose à tous ceux qui ont bien surveillé le marché pendant les quatre dernières années et noté les faibles essais de relèvement des prix et leurs rechutes invariables.

« Les statistiques concernant les exportations et l'accumulation continuelle des stocks de laine le prouvent. 1894 a commencé avec des stocks supérieurs à ceux de 1893 ; 1895 débute avec des stocks plus lourds que ceux de 1894. »

Rien n'est plus vrai, plus honnête que cette affirmation. Tandis que certains courtiers cherchent à dissimuler la vérité, MM. Schwartze la démasquent courageusement, parce qu'ils sont persuadés que nous devons tous savoir exactement ce qui est.

***

N'entend-on pas, à chaque instant, dire :

— Autrefois le cultivateur pouvait agir sans les connaissances scientifiques devenues nécessaires de notre temps; maintenant, s'il veut prospérer, il faut qu'il devienne l'homme travailleur, instruit, économe par excellence

— Pourquoi ?

Alors le quintal de blé se vendait 45 fr.; aujourd'hui on le donne à 17 !

Sur une ferme, produisant 600 quintaux, la différence annuelle est de 17.000 fr. environ.

Avec ces 17.000 tout prospérerait.

Autrefois, l'industrie des mérinos se contentait de fi assez imparfait, qu'on tissait à la main. Aujourd'hui, les métiers à filer et à tisser doivent être parfaits ou bien le producteur est vaincu par ses rivaux. Le fabricant doit inventer, innover et bien observer l'offre et la demande.

L'infériorité de l'outil a amené l'infériorité de l'industrie, la dépréciation incroyable des établissements, la ruine des industriels non en progrès.

Toutes ces causes ont contribué à la naissance d'une crise qui peut-être, hélas ! ne fait que commencer.

***

On aperçoit ainsi les facteurs du mal qui nous travaille.

1° Production trop considérable de la laine brute;

2° Développement rapide des moyens de traction;

3° Encouragement donné intempestivement aux éleveurs de moutons par la concurrence des acheteurs directs dans les colonies et les consignataires anglais.

4° Infériorité successive de certains établissements industriels vainous par des industriels rivaux étrangers mieux outillés et plus encouragés.

5° Naissance et accumulation des stocks de produits manufacturés se liquidant tôt ou tard à perte et amenant une baisse fatale.

6° Diminution du capital commerçant et du capital industriel.

7° Besoin d'augmenter le chiffre des opérations commerciales pour arriver au résultat des années précédentes, à cause de la réduction continuelle du bénéfice.

8° Retrait du crédit, naissance du marché à terme, désillusion générale.

9° Découragement résultant de l'immobilité des Etats-Unis dont on avait, longtemps à l'avance, escompté les ressources, par une production considérable. Sacrifices lourds.

10° Baisse inattendue de la laine peignée, dans des proportions qui passent toute imagination.

11° Premiers désastres commerciaux industriels.

12° Craintes cruelles inspirées par un avenir indéchiffrable comme le destin.

13° Stocks considérables partout !

II

» Deux séries de considérations, disent MM. H. Schwartze et Co, ont eu une influence considérable sur la marche du marché.

» 1° On attendait la réforme des tarifs américains et elle s'est faite dans les circonstances les plus défavorables qu'on puisse imaginer, et après un délai qui en avait fait escompter tous les effets.

» 2° Le niveau très bas des prix. La laine n'était réellement pas à bon marché puisqu'on n'en pouvait tirer aucun bénéfice, mais elle paraissait telle parce que jamais on ne l'avait vue plus bas.

» Ces deux causes ont fait croire à la possibilité d'une hausse soudaine, éventualité qui, après plusieurs mauvaises années, semblait naturelle; aussi le commerce désirait-il n'avoir pas les mains vides pour ce moment-là. De là, des achats en spéculation; de là, des stocks plus considérables qu'à l'ordinaire. Tout le commerce agit de cette façon. Les prix semblaient bas, mais ils étaient surfaits.

» Les stocks de laine et de peigné accumulés silencieusement sont finalement l'objet d'une désillusion et d'un désappointement qui dure depuis un an. »

Si l'on se rappelle l'opinion courante de mai 1894, on conviendra que nul n'eût été bien venu à s'exprimer ainsi. Pour l'avoir fait, nous avons reçu des lettres d'amis nous accusant d'aggraver les impressions du moment.

— Il fallait espérer quand même ! Nous devions attendre beaucoup de l'Amérique ! Les achats du début de l'année seraient les meilleurs de la campagne ! A quoi bon broyer du noir ? Mieux valait pousser à l'espoir, à la confiance, au travail, c'est-à-dire à la reprise des affaires. En somme, la laine était à bas prix ; qu'y avait-il à craindre ?

Il y avait à redouter ce qui malheureusement est arrivé.

***

MM. H. Schwartze continuent ainsi :

« D'autres causes ont nui au commerce; c'est l'avis de beaucoup.

« Tel est l'achat considérable par spéculation aux sources de production, achat dépassant de beaucoup les besoins ou les quantités incertaines d'une demande définitive.

» Ainsi l'industrie diminue son pouvoir acheteur à Londres quand son intérêt serait de le vouloir fort. Le marché de Londres est une espèce de cour d'appel qui règle tout.

» Ce marché de Londres est important et accessible ; il ne dure pas seulement quelques mois, mais toute l'année. Tout s'y fait sous les yeux du commerce, aussi ce marché continuera à régulariser les prix des articles manufacturés.

Et bien, l'intérêt mal compris des industriels a été contre ce raisonnement sage.

— Quand de grands commerçants vont là-bas acheter 50, 60, 80.000 balles de laine, devons-nous, nous les consommateurs, rester inactifs ?

Nul n'est resté inactif. Tous ont éprouvé des pertes regrettables.

On n'a pas vu, à temps :

1° Le danger d'encourager la production trop rapide du mouton ;

2° L'avilissement forcé, à une époque déterminée, de la laine ;

3° La plus-value factice de cette laine, à cause d'une concurrence acharnée ;

4° Les effets d'une autre concurrence à Londres ;

5° Les dangers des arrivages doubles au même moment ;

6° La dépréciation fatale de l'article fabriqué par suite de sa surproduction ;

7° La puissance quand même du marché de Londres, puissance qu'il était sage de voir soumise à des causes absolument naturelles.

8° Désorganisation du crédit dans les colonies et en Europe.

9° Augmentation des stocks due à la mévente.

10° Baisse finale et générale.

***

MM. H. Schwartze et Cie ne pouvaient perdre de vue le point qui nous occupe tant :

— « L'influence nuisible des marchés à terme trouble le commerce et conduit la laine destinée à des emplois variés en un détroit unique où elle peut être ou ne pas être demandée. Au moyen de leurs statuts, les marchés à terme peuvent permettre à une masse de stocks inconnus et indéterminés de flotter çà et là pendant deux ans, au lieu d'entrer dans la consommation.

« *Le marché à terme du sucre ne permet pas, au produit d'une saison, d'être reporté sur une autre saison.* »

Encore une considération qui prouve que la Caisse de Liquidation n'a pas tout prévu.

***

MM. H. Schwartze et Ce attribuent principalement la baisse à la trop grande abondance de laine mise à la disposition de l'industrie, dans l'état actuel du commerce aggravé par la diminution de la consommation de l'Amérique.

Cette conclusion nous semble le point faible de la circulaire, parce que l'*état actuel* du commerce n'est pas suffisamment expliqué. Ces Messieurs ne semblent pas l'établir par *les achats directs* et par le *jeu du terme*; nous pensons au contraire que c'est là que gît le mal. D'un côté l'écoulement du peigné a été arrêté; d'un autre, les offres colossales du terme ont précipité la baisse. Tous les articles ont été atteints.

Emile LEFÈVRE.

A PROPOS DU TERME

Nous venons de recevoir une lettre de MM. G. et F. Asselin, du Havre. Nous nous faisons un devoir de la publier, car, nous l'avons dit et nous le répétons, nous considérons ce journal comme une tribune qui doit être ouverte à toutes les opinions, quand il s'agit de débats aussi importants que ceux actuellement engagés à propos du Terme. Nous entendons aussi laisser aux signataires des communications qui nous sont faites, soit sous forme d'articles, soit sous forme de correspondance, l'entière responsabilité de leur argumentation.

Voici maintenant la lettre de MM. G. et F. Asselin :

« Havre, le 17 janvier 1895.

» Monsieur le Rédacteur
du *Bulletin des Laines*, Tourcoing,

» Vous avez bien voulu, Monsieur, publier dans votre estimable journal notre circulaire du 31 décembre 1894; les considérations qui y étaient exposées touchant les marchés à terme en général n'ont pas eu, comme cela pouvait être prévu, le don de plaire à M. Em. Lefèvre, un de vos correspondants assidus et détracteur renforcé des affaires à terme.

» Il ne nous convient pas d'entamer une polémique inutile avec qui ne peut être convaincu; qu'il nous soit seulement permis de regretter que cette question soit traitée journellement de telle façon et de dire à notre honorable contradicteur que les marchés à terme ne sont pas faits uniquement pour acheter, mais tout autant pour vendre, soit en arbitrage, soit pour livrer.

» M. Emile Lefèvre a tout à apprendre dans le fonctionnement des marchés à terme, y compris ce qui concerne les affaires en disponible avec primes.

» Quant aux allusions d'un style naturaliste, sur notre marché, il n'y a pas à les relever; mais si M. Em. Lefèvre veut aller à Londres, il pourra également, parmi les 256,000 balles à présenter aux enchères à des acheteurs trop réservés, acquérir à bon compte ce qui lui plaira. Il n'y a donc pas que le Le Havre pour offrir la laine à bas prix. M. Em. Lefèvre pourrait également engager les éleveurs à modérer l'ardeur reproductive de leurs troupeaux, redorer d'un coup de baguette les Américains du Nord, proposer même de supprimer la vapeur et l'électricité et de revenir aux bateaux à voiles et à la patache que nous lui laissons représenter, tenant, nous, pour le progrès.

» Veuillez excuser, Monsieur le Rédacteur, la longueur de cette première et dernière réponse et agréer nos salutations les plus empressées.

» p. G. et F. Asselin,
» F. ASSELIN. »

Situation météorologique. — Roubaix, 19 janv. — Hauteur barométrique : 756. Température :

A 7 heures du matin		3	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	5	—	au-dessus de zéro
A 5	— —	4	—	au-dessus de zéro

SUPÉRIORITÉ ÉCLATANTE

Les huiles du Congo préparées par Victor Vaissier sont infiniment supérieures aux produits similaires pour l'hygiène de la chevelure qu'elles nourrissent, développent et conservent souple, lustrée, brillante. Elles dégagent un parfum riche, exquis et tenace.

L'ASSASSINAT
de la rue Dampierre

Nous avons donné dans notre dernière édition le récit d'un crime commis, vendredi à midi, rue Dampierre.

Un horloger, Richard Verbert, a tué sa femme, en lui portant quatre coups de revolver.

Voici des détails complémentaires sur cet assassinat, dont le mobile est la jalousie :

L'état des lieux

La maison où habitait le ménage Verbert-Depaep est, pour ainsi dire, neuve. Une lampe est pendue au plafond de la cuisine. Cette lampe est en porcelaine blanche.

Bien que les deux pièces occupées par les époux Verbert soient propres, l'aspect en est écœurant. Nous avons dit que, des paillasses éventrées, sortaient des morceaux de varech. Ce varech, sur lequel six enfants avaient couché, pendant plusieurs nuits, était étendu sur presque toute la largeur de la pièce.

Un sac, taché de sang, se trouve là... C'est ce sac qui a servi de civière à la femme Verbert, quand, après l'arrestation de son mari, on l'a transportée chez elle.

L'assiette où se trouve encore la trace d'une omelette, les deux autres assiettes où sont les restes des petits pois, sont sur la table de bois blanc. On n'y voit pas un morceau de pain.

Le poêle, sur lequel est placée la marmite contenant le linge, ronfle encore, mais on devine qu'il est près de s'éteindre...

C'est lamentable. On quitte ces lieux désolés avec le cœur serré, et l'on reste arrêté, devant la porte du triste logis, en présence d'une grande mare de sang, qui coule, et va se jeter dans l'égoût sur lequel la victime est tombée.

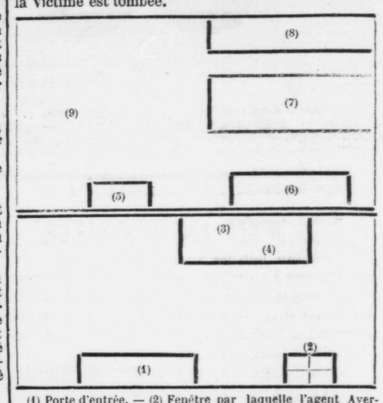

(1) Porte d'entrée. — (2) Fenêtre par laquelle l'agent Averbecke et les voisins ont pénétré. — (3) Varech provenant d'une paillasse. — (4) Sac ensanglanté sur lequel on a transporté la victime. — (5) Porte d'entrée de la cuisine. — (6) Table où se trouvent les restes du repas. — (7) Poêle sur lequel est placée une marmite contenant du linge. — (8) Paillasse éventrée. — (9) Seconde marmite contenant du linge.

L'assassin

Richard Verbert est un sujet belge, né à Gand, le 1er janvier 1862. Il est donc âgé, comme nous l'avons dit de 33 ans.

C'est un homme de haute taille, très maigre, aux cheveux noirs épais et crépus. De longues moustaches retombent sur les lèvres. Le nez est long, cassé et très prononcé. Les pommettes sont extrêmement saillantes. Il a le regard assez énergique, et s'il s'exprime avec volubilité, il semble sincère. Du reste il ne me pas la préméditation, et, s'il pleure, ce n'est pas, dit il, qu'il regrette son acte, mais c'est qu'il pense à ses enfants.

Verbert a reçu, vers quatre heures, la visite de son jeune fils Julien — celui qui a dénoncé sa mère. L'entrevue a été des plus émouvantes. Le père a saisi dans ses bras l'enfant qui pleurait et a pleuré avec lui.

Cet homme semble avoir souffert beaucoup. Il n'a pas l'air méchant.

L'instruction

M. Vancostenoble, commissaire de police, a obtenu sans peine, de Verbert, des aveux complets. L'accusé ne cache pas qu'il avait résolu la mort de sa femme, mais il affirme qu'avant de la tuer il avait tenté un dernier effort.

Le Parquet de Lille, informé directement par M. Barroyer, commissaire central, descendra à Roubaix aujourd'hui, samedi.

Les témoins, au nombre d'une dizaine, plus Maria Verbert, ses frères Jean et Julien, ont fait leur déposition à M. le commissaire de police. Ces divers témoignages ont été entendus par le magistrat depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à dix heures du soir.

Il semble inutile de dire que ce drame passionnel a provoqué une vive émotion dans le quartier. Aussi bien devant la maison du crime qu'aux abords du commissariat de police, une foule, très considérable, mais fort calme, n'a cessé de stationner.

Verbert a été transféré, vers 10 heures 1/2, au poste central, où il a été écroué en attendant l'arrivée du Parquet.

Les enfants de Verbert

Les trois plus jeunes enfants, Oscar, Angèle et Joséphine, ont été recueillis par Mme X..., leur voisine. Une autre voisine, Mme Pancel, a reçu chez elle les trois autres enfants, Maria, Jean et Julien.

Verbert, ayant fait des aveux complets, comparaîtra sans doute, devant la cour d'assises du Nord, à la prochaine session. Ce sera le dernier acte de ce drame.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX. — L'assemblée générale annuelle s'est tenue, le jeudi, 17 courant, au siège social, 51, rue Neuve; soixante membres y assistaient.

M. Louis Cordonnier, président, après avoir fait l'historique de la société et en avoir exposé le fonctionnement, a résumé les travaux accomplis, qui ont porté notamment sur les questions suivantes : Reprise de nos relations commerciales avec la Suisse ; litiges soulevés entre les industriels ou négociants et l'Administration à propos de l'application du tarif des douanes ; amélioration du service des Postes et Télégraphes ; règlements d'atelier ; octroi du charbon servant à produire la lumière électrique dans les établissements qui s'éclairent eux-mêmes ; remaniement du tarif douanier des Etats-Unis ; loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes, des filles mineures et des enfants; augmentation du nombre des membres de la Chambre de Commerce ; projet d'une statistique industrielle et commerciale.

Puis est venu l'exposé sommaire des travaux particuliers à chaque groupe; il résulte de ce relevé que les différentes sections ont tenu, pendant les deux dernières années, 130 séances régulières, sans compter les réunions de commissions ou autres dont il n'a pas été tenu registre.

Après M. le Président, M. Florin-Chopart, trésorier, a eu la parole pour présenter le compte-rendu financier.